

Ce formulaire doit être complété et soumis électroniquement. Il sera ensuite traité par l'administration renseignée ci-contre.



Service public de Wallonie

Secrétariat Général
Direction du Développement durable

Place Joséphine-Charlotte, 2
5100 Namur (Jambes)

Personne de contact :

Valentin Vassart

Tél : 0479/86.89.09

valentin.vassart@spw.wallonie.be

Candidature à l'appel à projets : Go Circular

Objet

Ce formulaire permet de soumettre une candidature pour l'appel à projets relatif à l'économie circulaire, lancé dans le cadre de Circular Wallonia.

Public

Entreprises, ASBL de type économique et coopératives.

Table des matières

1. Choix de la catégorie.	2
2. Renseignements généraux.	2
3. Projet.	3
4. Estimation du budget prévisionnel.	4
5. Commentaires éventuels / remarques.	5
6. Déclaration sur l'honneur.	5
7. Protection de la vie privée et voies de recours.	6

2.2. Personne responsable du projet

La personne responsable du projet est-elle différente du demandeur ?

Oui

<input type="checkbox"/> M.	Nom	Prénom
<input type="checkbox"/> Mme		
Veuillez fournir au moins un numéro de téléphone.		
Téléphone	Téléphone	Téléphone
E-mail		

Non


2.3. Aides financières publiques reçues

Avez-vous reçu des aides financières publiques au cours des 3 dernières années ? En effet, cette subvention est soumise aux règles des aides de minimis.

Oui

Non

Année	Organisme subsidiant	Date de réception de l'aide ou date de l'arrêté de subvention	Montant reçu	Objet

 Vous devez joindre, en annexe à votre dossier, une déclaration sur l'honneur concernant les aides d'état.

3. Projet

Nom du projet

Durée estimée du projet

Localisation du projet

Résumé du projet

3.1. Description détaillée

Explicitez de manière précise en quoi consiste votre projet, son origine, les composantes de l'économie circulaire qu'il intègre ainsi que les partenaires pressentis

3.2. Positionnement du projet

Quelle est la chaîne de valeur principalement concernée par votre projet ?

- Alimentation
- Eau
- Textiles
- Plastiques
- Métallurgie
- Autres

⚠ Pour rappel : Si votre projet porte sur la construction, vous devez introduire une candidature pour l'autre appel à projets « Chantiers et services circulaires ». Pour accéder et compléter une candidature pour cet autre appel à projets, cliquez sur le lien suivant : https://monespace.wallonie.be/guichet/load?FORMULAIRE_ID=10117&LANG_ID=FR&TYPE=DYN.

Où vous situez-vous sur l'échelle de Lansink ?

- Repenser – éco-conception
- Prolonger – réutilisation
- Prolonger – réparation
- Prolonger – reconditionnement
- Prolonger – ré-usinage / refabrication
- Optimiser – recyclage
- Optimiser – production d'énergie

Comprendre l'échelle de LANSINK

Repenser	1	Refuser
	2	Repenser
	3	Réduire
Prolonger	4	Réutiliser (Même Usage)
	5	Réparer
	6	Reconditionner
	7	Ré-usiner (Autre Usage)
Optimiser	8	Recycler
	9	Produire de l'énergie

4. Estimation du budget prévisionnel

⚠ Attention, le montant du subside est calculé automatiquement en fonction du montant des dépenses et des fonds propres renseignés dans le tableau

Reportez les dépenses HTVA (sauf si la TVA n'est pas récupérable). En cas d'assujettissement partiel, veuillez tenir compte de la TVA non-récupérable dans le montant des dépenses.

Si vous ne demandez pas de budget pour un poste, indiquez "0" dans la colonne des dépenses ainsi que dans celle des fonds propres.

Le montant total demandé en subside ne peut excéder le montant total précisé dans le vadémécum. Le montant souhaité en subside pour les frais de personnel ne peut excéder le pourcentage du montant total subsidié indiqué dans le vadémécum.

Postes	Total des dépenses pour le poste	Fonds propres	Montant du subside sollicité dans le cadre de l'appel à projets
Frais de personnel			

Sous-total :	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais généraux				
Sous-total :	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais de fonctionnement				
Sous-total :	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais d'investissements				
Sous-total :	0,00	0,00	0,00	0,00
Total :	0,00	0,00	0,00	0,00

5. Commentaires éventuels / remarques

6. Déclaration sur l'honneur

- M. Nom Prénom
 Mme _____
 Je confirme soumettre cette candidature pour l'appel à projet : Go Circular
 Je déclare avoir pris connaissance des informations concernant le respect de la législation relative aux aides d'état et aux marchés publics
 Dans le respect de la législation relative aux aides minimis, je déclare demander des aides pour des postes de dépense n'ayant pas encore fait l'objet de subside ou de demande de subside en cours
 J'atteste avoir pris connaissance des coûts éligibles et non-éligibles repris au vademécum du présent appel à projets et je confirme que le montant de la subvention demandée est de 0,00 €

7. Protection de la vie privée et voies de recours

7.1. Protection de la vie privée

Comme le veut le Règlement général sur la protection des données (RGPD), nous vous signalons que :

- les données que vous fournissez en complétant le formulaire sont destinées à assurer le suivi de votre dossier au sein du Service public de Wallonie ;
- ces données seront transmises exclusivement au service du Gouvernement wallon en charge de la démarche qui est identifié dans le formulaire ;
- vous pouvez avoir accès aux données à caractère personnel vous concernant qui sont éventuellement détenues par le Service public de Wallonie en introduisant une demande via le formulaire « Demande de droit d'accès à mes données personnelles » ;
- vous pouvez exercer le droit à la rectification de vos données en vous adressant aux administrations du Service public de Wallonie avec lesquelles vous êtes en contact ;
- les droits à l'effacement des données, à la limitation du traitement et à l'opposition au traitement ne peuvent s'exercer que dans certains cas spécifiques et limités vis-à-vis des autorités publiques. L'administration du Service public de Wallonie avec laquelle vous êtes en contact, vous précisera si l'exercice de tels droits est possible pour le traitement concerné.

7.2. Voies de recours

Que faire si, au terme de la procédure, vous n'êtes pas satisfait de la décision rendue ?

1. **Introduire un recours interne à l'administration.**

Adressez-vous à l'administration concernée pour lui exposer les motifs de votre insatisfaction ou exercez le recours administratif spécifique si celui-ci est prévu dans la procédure.

2. **Adresser une réclamation auprès du Médiateur.**

Si au terme de vos démarches préalables au sein de l'administration vous demeurez insatisfait de la décision, il vous est possible d'adresser une réclamation auprès du Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



Rue Lucien Namèche, 54 à 5000 Namur

Tél. gratuit 0800 19 199

<http://www.le-mediateur.be>